



N° 164  
18 mai 2005  
Mensuel

## Dans ce numéro



### ACTUEL

Démission de Christine Schaub, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociale. Intérim assuré par Eric Torriell depuis le 1<sup>er</sup> mai.

Départ de Frédéric Daler, chef du Service du personnel du canton.

Création d'un Office de l'enseignement spécialisé.

Aides sociales: renforcement des contrôles afin d'éviter les abus.

3  
9  
13



### TRAVAILLER

Entretien d'appréciation simplifié.

9



### PRÉVENTION

31 mai, journée sans fumée: arrêtez de fumer et gagner 5000 francs!

*C'est tous les jours dimanche,* l'émission copréparée par le Service de la santé publique séduit.

10  
13



### CULTURE

Deux portes ouvertes pour découvrir le nouveau millésime de Marcelin.

Concours: le canton de vaud photographié par les enfants.

14  
15



### VIOLON D'INGRÈS

Marian Lardi, tenaillée par l'écriture.

11



### MEMENTO

La Cité des Doges vu par Tiepolo, Canaletto ou Longhi au Cabinet cantonal des estampes, à Vevey.

16

Après le vote du 17 avril

## Mesures immédiates pour limiter l'aggravation du déficit

- Editorial p. 3
- Exemples d'augmentations des revenus pp. 4, 5
- Exemples d'économies pp. 5, 8
- Liste des mesures immédiates pp. 6, 7



PHILIPPE UNGRICH

*Le refus de la loi sur les EMS contraint les autorités à trouver d'autres sources de financement pour les constructions à venir.*



### GRAND CONSEIL

## La fête de Christiane Jaquet-Berger



JOEL CHRISTIN

Retrouvez les photographies de la fête organisée le 10 mai dernier à l'occasion de l'élection de Christiane Jaquet-Berger au perchoir du Grand Conseil. Une femme popiste qui rejoint une autre femme, socialiste, à la tête du Canton, en la personne d'Anne-Catherine Lyon, présidente du Conseil d'Etat. Une première!

page 12



**A vendre:** batterie pour enfants, dès 9 ans, Marque Deep. 5 fûts, 1 cymbale et 1 charleston, révisée et peu utilisée. Prix: fr. 690.-, à discuter. Tél. 021 635 55 53.

**A vendre:** piano de marque Geyer avec banquette assortie. Ebénisterie brun clair, style Chippendale. Très bon état. Prix: frs 3'000.-. Tél.: 021 866 75 79 ou 079 212 63 06.

**A vendre:** saxophone alto, parfait état, marque Selmer. Prix: frs 4500.-. Tél.: 021 784 18 44 (le soir) ou 079 352 62 93.

**A vendre:** jolie grande niche (1,05 x 1,05m) en bois foncé solide, avec porte, état neuf. Prix: frs 600.-. Tél.: 079/374.91.53.

**A vendre:** Ecran de projection Ercaflex, déroulable, pliable, excellent état. Prix: frs 100.-. Tél: 021'728'97'08.

**A vendre:** i-pod 1<sup>re</sup> génération fr. 90.-, avec télécommande. Tél. le soir: 021 961 28 40.

**A vendre:** lit junior 90x200 cm, bois imitation acajou, avec sommier. Prix à l'empporter 50.-. Contact: patrick.maspoli@aci.vd.ch ou 021.646.49.04.

**A vendre:** cuisinière électrique 4 plaques, excellent état. Machine à laver et sécher le linge, état de neuf. 2 petits meubles (copie style) bruns foncés. Renseignements: le soir, au 021 616 47 20.

**A vendre:** (cause changt de voiture): porte-vélos Thule à 2 rails, à accrocher derrière la voiture, pour 2 vélos. Modèle 9107 pour de nombreuses marques (liste sur demande). Utilisé 4 mois, valeur frs 280.- cédé à frs 190.-. Tél.: 021 803 12 54.

**A vendre:** beau camping-car 6 places, Euramobil, 82'000 km, moteur neuf, turbo diesel, châssis Fiat Ducato, turbo Diesel, 1<sup>re</sup> mise en circul. 1993, expertisé. Modèle soigné, avec accessoires, porte-vélos (4). Prix: Fr. 23'000.- à discuter. Tél.: 079 373 29 67.

**A vendre:** Seat Ibiza 1.4, 1996, 186'000km, gris métal. Pneus hivers et freins avant neufs. Boîte à vitesse usagée, mais fonctionne. Climatisation. Prix: frs 1000.-, à discuter. Tél.: 079 744 32 40.

**A vendre:** Opel Meriva 1.6 Enjoy, année 2003, bleu, vitres électriques, direction assistée, verrouillage central, climatisation, radio-CD, jantes alu, pneus été et hiver, 30'500km. Prix: frs. 16'000.-. Tél. 079/294.39.89.

**A vendre:** cause double emploi, Mercedes collection, 1980, couleur vert, estimée à 14'000 francs, prix intéressant à discuter. Tél.: 021 729 06 47 ou 021 316 41 83 ou jean-pierre.desponds@sil.vd.ch.

**A vendre:** Porsche 944 S2 cabriolet, 3 litres 220 CV, 1989, 52'000 km garantis, blanche, cuir/velour noir, capote électrique noire, radio CD + 4 haut-parleurs, expertisée 12.2004, courroie de distribution remplacée, échappement et 4 pneus neufs. Prix: frs 19'000.-. Tél.: 076 379 89 79.

**A vendre:** Alfa Romeo Spider 2.0 TS (2 places décapotable), 1<sup>re</sup> mise en circulation: décembre 1997, 110'000 km, 150 cv, jeu de jantes 15" sur pneus + jeu de jantes 18" Barracuda, peinture neuve complète + grand service (octobre 2004). Prix: frs 8'500.- A discuter. Tél.: 076/441 84 28.

**A vendre:** scooter KYMCO, 50 cm<sup>3</sup>, expertisé, très bon état, 2000 km, gris foncé. Prix: frs 2300.-. Tél.: 076 577 73 02.

**A vendre:** Vélo de course, boyaux, 12 vitesses, violet métallisé, très bon état. Prix: frs 150.-. Tél: 021'728'97'08.

**A vendre:** vélo avec moteur électrique, «Flyer F6 Plus», casque pas obligatoire, comme neuf. Prix neuf: frs 4190.-, cédé 2'000.-. Tél.: 021 943 70 51 (dès 20h).

**A vendre:** Vélo de ville dame (26 pouces), «Léopard». Prix: frs 100.-. Vélo de course homme, «Ferroroli», bon état. Prix: frs 190.-. Tél.: 021 943 70 51 (dès 20h.).

**A louer:** à Aigle, lumineux 4,5 pièces, 5<sup>e</sup> étage, vue, balcon, cuisine agencée, calme. De suite ou à convenir. Loyer: frs 1350.- + 200 charges, box garage 120.-. Tél. 021 971 14 04

**A louer:** à Ste-Croix, Tyrol 24, bel appartement, entièrement renové, attend locataires aimant calme, confort, cachet et soin. 4 pièces + hall d'entrée, 90 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage. Galetas, cave, buanderie. Place de parc. Jardin. Loyer: 1250.-/mois + charges 200.-. Tél.: 079 430 72 27 ou 024 454 41 70.

**A louer:** à Montcherand/Orbe, appartement de 3,5 pièces, à remettre pour le 1<sup>er</sup> juin 2005 ou à convenir, à 2 min de l'autoroute, dans ferme rénovée, lumineux, spacieux et calme, cuisine agencée, balcon, garage. Loyer: frs 1'475.-, charges comprises. Tél.: 024 441 29 79, le soir.

**A vendre:** mayen rénové à 8km de Verbier, plein sud, pour amoureux nature et montagne, alt. 1240m., env. 80 m<sup>2</sup>, en partie meublée, 3 pièces, 2 chambres à coucher, wc/douche, électr. solaire, accès voiture limité en hiver. Prix: frs 132'000.-. Tél.: 079/622 66 79 entre 18h et 20h.

**A louer:** à Morgins (VS). Appartement entièrement meublé et aménagé de 2 pièces dans un chalet. 1 chambre (4 lits), un salon

avec prestolit (2 lits) / chambre à manger, salle de bains + réduit. Grande terrasse plein soleil sur le devant. Au pied des pistes. 1 place de parc comprise. A louer à l'année frs 750.-/mois + charges. Libre de suite. Tél.: 024 477 23 49.

**A louer:** à St-Luc (VS), grand chalet moderne, 8 lits, grande terrasse, proche funiculaire Tignousa et remontées mécaniques. Tél. 021 729 87 84 ou 021 316 05 12.

**Vacances:** à Soussillon, commune de Chandolin, charmant chalet, 3 pièces + cuisine, 4 lits. Jardins, terrasses. Vue magnifique, calme assuré. Prix: frs 600.-, la semaine. Tél.: 021 784 18 44 ou 079 352 62 93.

**Vacances:** Ovronnaz (VS), à louer, appartement neuf de 3 pièces pour 5 à 7 personnes, avec grande terrasse à proximité des bains thermaux. Tél.: 022 364 55 77 ou es.gland.@dfj.vd.ch.

**Vacances:** à louer à Verbier, 2 et 3 pces, tout confort; ensoleillement optimal, grand balcon sud et terrasse. Loc. semaine, libre de suite. Tél.: 021 653 13 95 (dès 18h, répondeur).

**Vacances:** Ile de Lampedusa, Italie, maison de charme très soignée, à louer pour 7-8 personnes (convient pour 2 personnes en basse saison), rénovée en 2004, à proximité immédiate de la mer. Joli jardin, barbecue. Grande terrasse. Cuisine-bar intérieure et extérieure. Living, 3 chambres doubles, une single, 3 salle d'eau, douche extérieure. Confortablement équipée. (climatisation, TV, machine à laver, etc.) Fourniture des draps, des linges de toilette et de plage. Libre du 1<sup>er</sup> mai au 4 juin et du 20 septembre au 23 octobre. Non fumeurs souhaités. Prix selon le nombre de personnes et saison. Infos: 079 654 35 54, le soir. Photos disponibles.

**Vacances:** Florence - Toscane, en plein centre historique, à louer fin de semaine, semaine ou au mois, joli appartement pour 2 à 4 personnes, bien équipé, neuf et très soigné. Libre dès le 2 juillet, toute l'année. Tél.: 079 654 35 54.

**Vacances:** Côte d'Azur golfe de St-Tropez, charmant 2 pièces (4 pers.)+ couvert + terrasse, jardin, dans résidence surveillée, calme, ensoleillé, belle vue mer, parkings, piscines, tennis gratuits, plage privée aménagée à 2 km (bus navette juillet-août), animations à proximité, prix selon saison, rabais pour 2 sem. et +. Tél.: 021 691 40 54.

**Vacances:** à Seillans, Var, 45 min. de Cannes, charmant mas ancien, avec piscine chauffée, 3 chambres, 2 salles de bains. Libre du 10 au 24 septembre 05. Prix à discuter. Tél: 079 214 11 39.

**Vacances:** St-Tropez, à louer mobilhome 6 places tout confort (WC, douches, cuisine, barbecue) directement sur la Plage de Pampelonne. Disponibilités de juillet à octobre, de 700.- à 900.- la semaine. Tél. 079 321 32 59.

**Divers (ménage et couture):** Je cherche des heures de ménage ou des heures de repassage. J'effectue tous travaux de rideaux ou d'abats-jour. Dans la région lausannoise. Tél.: 021 647 14 41 ou 079 361 57 48.



Editeur: Etat de Vaud.  
 Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.  
 Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.  
 Ligne graphique: Fabio Favini.  
 Impression: Presses centrales Lausanne.  
 Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.  
 Téléphone: 021/ 316 40 50  
 Fax: 021/ 316 40 52  
 E-mail: info.gazette@vd.ch  
 Prochaine parution: **15 juin 2005**  
 Délai remise des annonces: **9 juin**



## Départ du chef du Service du personnel

Le chef du Service du personnel de l'Etat de Vaud, Frédéric Daler, a décidé de poursuivre sa carrière dans le secteur privé. M. Daler dirige le SPEV depuis 1999. Dès le 1<sup>er</sup> août prochain, il collaborera à la direction générale de l'entreprise Bobst SA, à Prilly, en qualité de directeur des ressources humaines.

Durant son parcours à l'Etat, Frédéric Daler a poursuivi et entamé d'importants travaux tels que l'élaboration de la nouvelle Loi sur le personnel, la création et l'implantation de

l'entretien d'appréciation, l'organisation et la consolidation de la fonction ressources humaines au sein

de l'administration cantonale. A la tête d'un service transversal, il a contribué à l'aboutissement de nombreux dossiers dans tous les départements. Il a également participé activement aux discussions et négociations avec les partenaires sociaux, notamment à celles qui ont permis la «convention salariale 2005-2008».

C'est avec regret que le Conseil d'Etat a pris acte de la démission de M. Daler. Il le remercie chaleureusement pour la qualité de son engagement en faveur de l'Etat de Vaud. Il lui sait gré d'avoir permis une modernisation de la fonction publique grâce à la mise en œuvre d'une politique



JOEL CHRISTIN

des ressources humaines dynamique. Il lui adresse tous ses vœux de succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Afin de repourvoir le poste de chef ou de cheffe du SPEV, le Conseil d'Etat mandatera une entreprise spécialisée.

## La cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales quitte sa fonction

Christine Schaub, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), rattaché au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Elle a demandé au chef du DSAS à pouvoir être déchargée de la conduite de son service.

Dans le cadre de sa fonction, qu'elle occupe depuis 13 ans, Christine Schaub a accompli un travail important, dans un contexte où les besoins en aide sociale se sont considérablement accrus et complexifiés. A la tête d'un Service particulièrement exposé aux situations difficiles, elle a exercé son métier avec enthousiasme et a mené à bien des projets de longue haleine. Il s'agit notamment de la mise en place du revenu minimum de réinsertion et de la révision des bases légales de l'action sociale cantonale: la loi sur

l'action sociale vaudoise, la loi sur les mesures d'aide et d'intégration des personnes handicapées et la loi sur le recouvrement et les avances sur pensions alimentaires.

Relevant les aspects éprouvants de sa fonction, elle estime que le temps est venu pour elle de passer la main à quelqu'un qui se chargera de mener les prochaines réformes qui attendent le Service de prévoyance et d'aide sociales. Elle a quitté son poste le 30 avril 2005 et restera à disposition du DSAS jusqu'au 30 juin prochain. Christine Schaub bénéficiera ensuite d'un congé de formation jusqu'à la fin de l'année afin de préparer sa réorientation professionnelle.

### Interim assuré

Eric Toriel, actuellement secrétaire général adjoint du Département de la santé et de l'action sociale, assure la direction ad interim du Service de prévoyance



JOEL CHRISTIN

et d'aide sociales depuis 1<sup>er</sup> mai 2005.

En tant que secrétaire général adjoint du DSAS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, Eric Toriel assiste le chef du département dans l'analyse et le suivi des dossiers touchant aux domaines social et médico-social, à la santé mentale et aux dépendances. Sa connaissance du DSAS et son expérience en matière d'action sociale lui permettront d'assurer la fonction de chef ad interim du SPAS en attendant l'issue de la prochaine mise au concours du poste.

## Après le 17 avril

Le 17 avril 2005, le peuple vaudois n'a pas été tendre avec la fonction publique. Il a refusé en bloc des mesures qui auraient permis – même si ce n'était pas leur but premier – d'alléger les efforts des collaborateurs de l'Etat en vue du rééquilibrage des finances cantonales. On ne peut même pas lui faire le grief d'avoir voté pour son porte-monnaie, lorsqu'on voit qu'il est allé jusqu'à refuser une modeste augmentation de l'impôt sur la dépense, qui touche exclusivement des contribuables étrangers qui n'ont pas le droit de vote. On ne peut pas non plus conclure que le peuple vaudois est désormais rangé derrière la bannière des gens qui pensent que moins il y a d'Etat mieux ça vaut. C'est en effet le même peuple, rappelons-le, qui a refusé naguère l'abolition de l'impôt sur les successions. La seule chose dont on puisse être à peu près sûr, c'est qu'une majorité du peuple pense que l'Etat peut se débrouiller pour remplir ses tâches sans augmentation de ses recettes fiscales. Et dans cette majorité, il y a aussi des fonctionnaires.

Le peuple a-t-il été trompé par les slogans «mensionnaires» d'un comité référendaire «populiste»? Avec le recul, cette explication paraît peu plausible. Et on ne peut pas, cette fois, s'en prendre à la presse, qui a dans l'ensemble plutôt défendu le point de vue des autorités cantonales. Plus vraisemblable paraît être l'explication par l'image que la plupart de nos concitoyens se font de l'Etat: celle d'une administration lourde, compliquée et peu efficace. Chacun est capable de narrer une expérience personnelle où il est question de réponses dilatoires, de charabia juridique, de temps d'attente incompréhensibles, et parfois, hélas, de fonctionnaires prenant congé le jour où l'on a le plus besoin d'eux.

Juste ou injuste, le jugement de la majorité des électeurs est un fait incontournable et imparable. Pour l'infléchir, il faut faire en sorte que la majorité de nos concitoyens change d'avis, qu'ils en viennent à penser que l'administration cantonale est rapide, simple et efficace. Peut-être qu'une bonne campagne de relations publiques pourrait y aider. Mais le seul vrai moyen d'y parvenir, c'est que les usagers fassent l'expérience, dans leurs contacts directs avec l'administration, d'une gestion rapide, simple et efficace de leurs dossiers. Il nous reste sûrement, dans cette perspective, une marge de progression.

Laurent Rebeaud



Après le quintuple «non» du peuple le 17 avril

# Mesures immédiates pour limiter l'aggravation du déficit cantonal

*Le 17 avril, le déficit inscrit au budget 2005 s'est alourdi de 70 millions. Le Conseil d'Etat veut limiter les dégâts par une série de mesures applicables immédiatement.*

Les votations du 17 avril mettaient en cause des recettes fiscales (les quatre décrets fiscaux) et des économies (la loi sur les EMS) que le Grand Conseil avait incluses dans le budget 2005. Le refus des cinq objets a pratiquement aggravé de 70 millions de francs le déficit prévu, qui passe ainsi de 85 à 155 millions.

Afin de réduire au mieux ce déficit, le Conseil d'Etat a décidé d'une centaine de mesures applicables immédiatement. Celles-ci ont un effet financier global de 20,5 millions, dont 13 millions de réduction des

charges et 7,5 millions d'augmentation des revenus.

## Gel des mandats, anticipation de mesures DEFI

Les mesures d'économie consistent notamment à geler en 2005 tous les nouveaux mandats et consultations, et à appliquer immédiatement des mesures qui devaient être mises en œuvre en 2006 dans le cadre de la démarche DEFI. L'augmentation des revenus est obtenue notamment par l'adaptation des taxes et des émoluments au coût réel des prestations correspondantes.

Le Conseil d'Etat a en outre décidé l'abandon, le report ou le réexamen d'une quinzaine de projets d'investissements, pour un montant global de 231 millions de francs. D'importants projets, comme celui de l'hôpital unique du Chablais ou celui du Musée des Beaux-Arts, sont ainsi renvoyés à des temps meilleurs.

## Maintien de l'objectif d'équilibre en 2007

Le Conseil d'Etat maintient l'objectif financier de son programme de législature, soit l'équilibre budgétaire en 2007. Pour y parvenir, il se concentrera sur la maîtrise des charges, à l'enseigne de la démarche DEFI, en fixant des priorités parmi ses priorités, en simplifiant les procédures administratives et en réexaminant la pertinence des prestations. A la suite du dépôt en septembre prochain du projet de budget 2006, la planification financière sera adaptée à la nouvelle donne.

- **pages 4 à 8: exemples de mesures applicables au budget 2005, généralement ritées de la démarche «DEFI»**
- **pages 6 et 7: liste intégrale des mesures»**

## Actualisation des tarifs de régie

**Les frais de contrôle des installations routières suite à des accidents de la route seront facturés aux usagers et les tarifs actualisés. Revenu estimé pour 2005: 30 000 francs.**

Un accident de la route peut provoquer des dégâts aux infrastructures ou aux aménagements routiers. Une glissière, une signalisation ou un pilier de pont touchés nécessitent un contrôle approprié pour juger de la nécessité d'éventuelles réfections.



Actuellement, le Canton ne facture aux usagers que le prix de la remise en état des installations qui ont subi des dégâts avérés. Les contrôles effectués systématiquement et qui, pour de nombreux accidents, peuvent mobiliser une personne et un véhicule durant une heure feront désormais également partie des frais que le

responsable d'un accident pourrait avoir à rembourser. Par ailleurs, les prix de régie, de main d'œuvre et des matériaux dans le cadre du contrôle et des réfections des installations routières suite à accident seront actualisés. L'anticipation de cette mesure DEFI devrait permettre à l'Etat d'économiser 30 000 francs en 2005. – JC

## Analyses «négatives» payantes

**Faire payer aux fautifs les contrôles et les analyses du Laboratoire cantonal. Revenu estimé pour 2005: 7000 francs.**

Les inspecteurs et contrôleurs du Laboratoire cantonal ont notamment pour tâche de veiller à la salubrité et à la sécurité alimentaire des établissements publics. Ils peuvent, lors d'un contrôle de la cuisine d'un restaurant par exemple, estimer nécessaire d'effectuer des analyses d'aliments préparés ou de produits bruts. Jusqu'à ce jour, de tels contrôles n'étaient généralement pas facturés au gérant ou au propriétaire d'un établissement contrôlé. Et ce sera toujours le cas, sauf si les analyses auront révélé la présence de germes ou d'autres agents pathogènes. Pour les cas de peu de gravité, le Laboratoire renoncera à dénoncer pénalement les auteurs d'infractions au droit alimentaire et prononcera un avertissement. Cette procédure occasionnant un surcroît de travail administratif, un émoluments s'ajoutera aux frais d'analyse. «Les tarifs pratiqués n'étaient pas représentatifs du coût réel de l'intervention du Laboratoire cantonal», explique son chef, Bernard Klein. Dorénavant il en coûtera une centaine de francs au tenancier négligeant pour chaque produit non conforme, somme à laquelle s'ajoutera un émoluments de 50 francs pour frais de traitement du dossier. – AG

## Vaud en chiffres, une brochure sponsorisée

**Le Service cantonal de la recherche et information statistiques (SCRIS) édite une brochure grâce au sponsoring. Revenus estimés: 10 000 francs.**

Il fallait d'abord trouver l'argent. Cela a été chose faite au début de cette année lorsque deux sponsors ont accepté de soutenir le projet pendant trois ans. L'idée de lancer une brochure, «un petit accordéon», racontant en quelques chapitres illustrés de graphiques et de tableaux le canton de Vaud pouvait alors prendre forme. Les Retraites populaires prennent en charge l'impression alors que la Coordination du développement économique vaudois (CODEV) finance le travail du SCRIS, soit 5000 francs par an. «Il y avait à l'origine une volonté de cibler les milieux économiques, les entreprises et les acteurs de la promotion économique mais au final, *Vaud en chiffres* s'adresse à tout le monde», explique Jean Campiche, chef du SCRIS. Un côté de la brochure traite plus particulièrement des 50 plus grandes communes vaudoises et des chefs-lieux des

districts – population, finances, transports, construction,... – tandis que l'autre côté de l'accordéon détaille le canton au travers de 14 chapitres consacrés à la population, l'économie, l'industrie, la vie politique, etc... Des statistiques qui seront remises à jour annuellement.

### Un outil pour les enseignants

Le SCRIS projette également de distribuer *Vaud en chiffres* auprès des étudiants des écoles du degré supérieur. Ecoles qui seront aussi approchées afin de leur offrir l'*Annuaire statistiques* du canton de Vaud, édité par SCRIS. Une promotion qui vise à vendre pour 5000 francs de ces publications. – AG

*Pour se procurer «Vaud en chiffres» (dès fin juin): SCRIS, rue de la Paix 6, 1014 Lausanne. Tél.: 021 316 29 99 ou [www.scris.vd.ch](http://www.scris.vd.ch) ou [info.stat@vd.ch](mailto:info.stat@vd.ch)*

## Loger les détenus vaudois dans le canton

**Depuis l'agrandissement de la prison de La Croisée, l'Ordre judiciaire a moins recours à la détention hors canton. Economie: 100 000 francs.**

À fin d'éviter des risques de collusion entre certains détenus, mais aussi en raison du manque de places disponibles, les juges d'instruction vaudois étaient obligés jusqu'en mai 2004 de faire appel à l'hospitalité d'établissements pénitentiaires genevois, fribourgeois ou valaisans. Avec l'agrandissement de la prison de La Croisée, à Orbe, la Justice dispose depuis de meilleures possibilités d'incarcération pour tous les détenus «vaudois». Toutefois, il faudra encore, estime Pierre Schobinger, secrétaire général de l'Ordre judiciaire vaudois, avoir recours de temps à autres à des incarcérations hors du canton mais dans un nombre moindre. Ce sont donc autant de journées de détention payées, selon un forfait, à d'autres cantons qui sont annuellement économisées, soit quelque 100 000 francs. – AG

## Marquage des routes et signalisation électrique

**La Division entretien du Service des routes tracera moins de lignes blanches sur les routes cantonales et économisera dans le domaine de la signalisation électrique. Économies estimées: 70 000 francs en 2005.**

Les routes cantonales sont en général dotées de lignes de bord blanches. Actuellement seules les routes les moins fréquentées ne reçoivent pas ce coup de finition à la peinture. Par une mesure DEFI anticipée, ce standard verra ses critères d'application modifiés dès 2005 déjà. La limite à partir de laquelle il s'applique ne sera plus de 1500 mais de 2000 véhicules par jour. L'économie à escompter sur le marquage et l'entretien se chiffre à 50 000 francs par année. Chef de la Division entretien au Service des routes, au DINP, Pierre-Yves Gruaz précise: «Il s'agit d'une moyenne. Par ailleurs le critère du nombre de véhicules par jour devra être affiné par la prise en considération de variables liées au degré de sécurité des routes considérées. Certaines de ces routes, droites et offrant une bonne visibilité peuvent très bien se passer de marquage, même avec plus de 2000 véhicules par jour. D'autres, sinueuses et situées dans des régions brouillardieuses, pourront par contre nécessiter peut-être le maintien d'un marquage même avec moins de 2000 véhicules.»



Dans le tableau de la page suivante, cette mesure est couplée avec une autre qui concerne la signalisation électrique sur les routes. Une économie sera réalisée grâce à des négociations avec les compagnies électriques sur les tarifs et grâce à des améliorations techniques, notamment le remplacement d'ampoules par des LED plus économiques. En additionnant cette économie et celle qui sera réalisée sur le marquage, ce sont 70 000 francs que l'Etat épargnera en 2005.

JC

## Engagement temporaire de 10 taxateurs

**Afin d'accélérer le traitement des déclarations d'impôts, l'ACI engage 10 taxateurs pour 18 mois. Revenus: 4,5 millions de francs.**

L'engagement immédiat de dix taxateurs pour un an et demi est une mesure destinée à accélérer le processus d'intégration du postnumerando. En effet, la taxation doit être effectuée aujourd'hui en une année, alors qu'elle se faisait avant sur deux ans. Cette mesure est provisoire car, à terme, la taxation par ordinateur assistée (TAO) déploiera sa pleine mesure par des gains de productivité importants.

Pour le contribuable, l'effet du postnumerando permet de mieux coller à sa situation personnelle, notamment au moyen d'acomptes adaptés. Pour l'Administration cantonale des impôts (ACI) la perception est améliorée et les prévisions fiscales plus solides. Le contribuable reste toutefois responsable de signaler à l'administration fiscale les variations de son revenu intervenues en cours d'année. – IBD

# Liste des mesures immédiates prises après

Service	Mesure	Effet net sur déficit (CHF)	
<b>DSE</b>	Polcant	Adaptation divers tarifs (anticipation DEFI)	(rev) 100 000
		Accroissement sécurité routière	(rev) 838 000
	SPEN	Réduction des frais de fonctionnement Etablissements de la Plaine de l'Orbe	- 20 000
		Réorganisation achats des prisons	- 100 000
	SSCM	Réduction subventions cours PCI (anticipation DEFI)	- 160 000
	SESA	Report subventions lacs et cours d'eau	- 1 500 000
		Report travaux d'entretien lacs et cours d'eau	- 100 000
		Réduction mandats et expertises	- 40 000
	SFFN	Réduction travaux forestiers	- 60'000
		Réduction mandats et expertises	- 40 000
	LC	Adaptation émoluments	(rev) 7 000
	<b>Total des économies du DSE</b>		<b>- 2 965 500</b>

<b>DFJ</b>	SG	Intégration système de messagerie électronique HEP	- 68 000
		Redéploiement pour une année du projet école et informatique	- 1 500 000
	DGEO	Adaptation des coûts selon évolution démographique	- 1 180 400
	DGEP	Optimisation divers processus administratifs	- 408 900
		Réduction achats de matériel spécialisé	- 74 100
	DGES	Renoncement à diverses prestations	- 10 000
	HEV-P	Simplification structures, réorganisation cursus de formation	- 140 000
	SERAC	Diverses mesures	- 10 000
	SPJ	Optimisation recettes liées aux contributions parentales	(rev) 200 000
	SESAP	Ajustement subventions et optimisations administratives	- 101 900
		Réduction production de documents intercantonaux	- 26 700
		Réduction de loyer suite au déménagement de l'Office des bourses.	- 32 000
		Réduction imprimés et fournitures de bureau OPS	- 195 000
	<b>Total des économies du DFJ</b>		<b>- 3 947 000</b>

<b>DIRE</b>	SG	Réduction divers mandats	- 50 000
	CHANC	Blocage solde mandats	- 4 000
	UCA	Réduction frais de personnel auxiliaire et mandats	- 131 000
	ArchCV	Réduction mandats	- 700

<b>DIRE (suite)</b>	SJIC	Réduction indemnités pour votations et élections	- 80 000
	SPOP	Réduction mandats	- 22 600
		Réduction frais de personnel auxiliaire	- 131 000
	SAT	Blocage mandats non engagés	- 234 000
<b>Total des économies du DIRE</b>		<b>- 653 000</b>	

<b>OJV</b>	SGOJ	Report engagement d'un collaborateur	- 93 000
	Tbx	Non réalisation d'expertises	- 20 000
	OIP	Optimisation administrative instruction pénale	- 100 000
		Réduction frais de détention hors du canton	- 100 000
		Réduction amortissements débiteurs suite aux mesures prises	- 137 000
	Jpx	Diminution des demandes d'aides via tuteurs et curateurs	- 50 000
	<b>Total des économies de l'OJV</b>		<b>- 500 000</b>

<b>DSAS</b>	SSP	Renoncement mandats non engagés	- 762 200
		Infrastructures hospitalières: taux d'intérêts favorables	- 700 000
		Retard du programme PIMEMSO	- 750 000
		Adaptation tarifaire et réorganisation chaîne des urgences	- 3 400 000
	SASH	Renoncement mandats non engagés	- 20 000
<b>Total des économies du DSAS</b>		<b>- 5 632 200</b>	

<b>DEC</b>	SG	Divers renoncements et réductions de charges	- 34 000
		Réduction effectif (anticipation DEFI)	- 16 000
	BEFH	Utilisation gratuite de locaux	- 5 000
		Cofinancement du fonctionnement de la garderie Mosaïque	(rev) 40 000
	SAGR	Rationalisation frais de contrôles et imprimés	- 35 000
		Diminution contrôles du feu bactérien (anticipation DEFI)	- 20 000
		Augmentation ventes de produits agricoles	(rev) 20 000
		Fermeture EFILM (anticipation DEFI)	- 111 000
	SVET	Réduction divers mandats	- 10 000
	SEPS	Réduction charges diverses et report projets	- 60 000
		Modification financement manifestations (anticipation DEFI)	(rev) 80 000
	Modification financement camps sportifs (anticipation DEFI)	(rev) 40 000	
SELT	Diminution subventions LIM et LDR	- 250 000	

# le 17 avril 2005

## Report, abandon ou réexamen de projets d'investissements

DEC (suite)		Diminution subvention à la Société vaudoise loyer modérés SVLM	- 50 000
		Suppression de poste (anticipation DEFI)	- 120 000
		<b>Total des économies du DEC</b>	<b>- 891 000</b>

DINF	SG	Réduction frais de formation	- 25 000
		Réduction frais de personnel	- 25 000
	SR	Entrée en vigueur directive OFROU différée	- 35 000
		Moratoire sur achat de matériel radio	- 45 000
		Prestations supplémentaires du centre d'entretien Rennaz	(rev) 140 000
		Révision signalisation routière et électricité (anticipation DEFI)	- 70 000
		Actualisation tarifs de régie (anticipation DEFI)	- 30 000
	DPSI	Réduction frais d'entretien machines et réseau	- 47 500
		Abandon divers projets	- 25 000
	SBMA	Réduction frais de personnel	- 89 500
	SM	Réduction subventions aux entreprises du trafic urbain	- 350 000
		Report diverses études non engagées	- 30 000
	SIT	Internalisation test système C-Plan	- 14 600
	SAF	Report mandat	- 15 000
		<b>Total des économies du DINF</b>	<b>- 941 600</b>

DFIN	SG	Réduction mandats informatiques	- 41 100
		Remboursement frais de personnel (anticipation DEFI)	(rev) 25 000
	ACI	Taxation Hors-Canton (anticipation DEFI)	- 75 000
		Liens avec l'Autorité Surveillance Fondation	- 25 000
		Engagement temporaire 10 taxateurs	(rev) 4 500 000
	SAGEFI	Réduction mandats	- 28 200
	ASF	Actualisation émoluments	(effet 2006)
	SPEV	Réduction mandats et expertises	- 75 000
		Réduction frais recherche de personnel	- 100 000
	SCRIS	Réduction frais divers	- 10 000
		Réduction frais divers (anticipation DEFI)	- 14 000
		Promotion accrue des publications (anticipation DEFI)	(rev) 10 000
	SIL	Réorganisation conciergeries	- 20 000
	CCF	Mandat externe supplémentaire	(rev) 35 000
		<b>Total des économies du DFIN</b>	<b>- 4 958 300</b>

**Total des mesures sur le budget 2005 - 20 488 400**

	Service	Projet	Durée (ans)	Montant (mios)
DSE	FFFN	Abandon construction centre formation des bûcherons	-	3,2
	DFJ	DGEP	Rééchelonnement rénovation bâtiment Chartem	1
Report extension Prés de Valmont			1	1,0
Report aménagements sportifs gymnase Beaulieu			2	1,0
DGES		Rééchelonnement construction HEP	1	10,9
DFIN	SERAC	Rééchelonnement rénovation du musée de zoologie	1	9,2
		Musée des beaux arts: report de 5 ans de la demande de crédit d'ouvrage au Grand Conseil.	5	22,0
DSAS	SSP	Retardement concours d'architecture hôpital Chablais	(n/d)	8,6
		Construction EMS: recherche de solutions de financement dans l'attente de la nouvelle loi	(n/d)	160,9
DINF	DPSI	Report projet de réseau cantonal vaudois, phase 4	1	1,6
		Report de divers projets (analyse en cours)	1 - 1,5	n/d
	SBMA	Report rénovation cures Rances, Chavornay, Goumoëns	1	0,6
		Report rénovation caserne d'Yverdon 2	1	0,2
DFIN	SPEV	Report système de gestion RH Sequoi@, lot 2	3	4,6
<b>Total des projets d'investissements gelés ou abandonnés</b>				<b>231,0</b>

(n/d) = non déterminé  
(rev.) = revenu supplémentaire

### Que sont devenues les propositions individuelles de la démarche «DEFI»?

La boîte aux lettres DEFI ([info.defi@vd.ch](mailto:info.defi@vd.ch)), toujours ouverte et destinée à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs de l'Etat, a reçu de nombreuses propositions individuelles. Toutes ces propositions ont été soumises au comité de pilotage puis aux chefs de départements, et, pour celles qui ont été retenues, transmises pour analyse aux services concernés. Ce processus étant toujours en cours, il n'est pas possible pour l'instant de préciser l'évolution et le statut de ces propositions. Dès fin juin, chacun pourra cependant s'enquérir auprès de l'équipe de projet au sujet de sa proposition.



## Mesures immédiates (suite)

# Centralisation des achats alimentaires des 4 prisons vaudoises

**Regrouper les achats des prisons d'Orbe, La Croisée, Lonay et Bois-Mermet, soit l'approvisionnement de quelque 1000 personnes, détenus et personnel confondus. Economie prévue en 2005: 100 000 francs.**

Un changement de mentalité est en train de marquer de sa patte les relations commerciales entre le Service pénitentiaire et ses fournisseurs. Jusqu'en décembre 2004, les prisons d'Orbe et de La Croisée (Etablissements de la Plaine de l'Orbe), de Lonay et du Bois-Mermet, passaient leurs commandes et effectuaient leurs achats en denrées alimentaires chacune dans son coin. Une façon de gérer son économe peu en phase avec des impératifs de rationalisation et d'économie. Un regroupement des achats avait déjà été imaginé par les chefs cuisiniers des 4 prisons vaudoises mais faute de soutien, elle n'avait pas abouti.

### Prix négociés et concurrence

En septembre 2004, Urs Hausammann, responsable logistique, s'attelle à la réorganisation de l'approvisionnement des quelque 1100 personnes du Service, soit 700 détenus et 390 collaborateurs.

Rapidement, un groupe de travail est constitué, surtout formé des responsables des achats des quatre prisons, soit René

Clerc, Thierry Romerio et Christian Jaquet. «Ils ne se connaissaient pas», se souvient Urs Hausammann, «et ne se communiquaient donc pas les éventuelles informations financièrement intéressantes à exploiter». En quatre mois, le groupe identifie les achats à grouper, cerne les procédures à suivre et, in fine, lance les appels d'offres. «Nous avons contacté les fournisseurs habituels pour les prévenir du regroupement de nos achats et les avons invités à faire leurs offres». Et là surprise! Nombre de fournisseurs réguliers ont proposé sans difficultés des rabais substantiels, au point de s'aligner avec leurs concurrents. «Nous avons porté notre choix sur les détaillants capables de nous fournir des denrées au meilleur prix qualité tout en gardant à l'esprit le facteur géographique (entreprise installée en terres vaudoises, qui paie donc ses impôts dans le canton et qui emploie du personnel résidant dans le canton)».

Autre impératif incontournable: acheter les denrées – les yogourtes, les pommes de terre et le pain – produits par les ateliers

des Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO) Il est prévu d'ajouter à cette liste le lait actuellement produit par les EPO.

### Par-dessus les frontières cantonales

Si l'économie à réaliser au niveau de l'alimentation et de l'épicerie a été calculée à 100 000 francs pour 2005, Urs Hausammann estime toutefois qu'elle pourra se révéler être nettement plus importante, et avoisiner les 300 000 francs.

La centralisation, qui a démarré en janvier 2005, est en train de faire des petits puisque Urs Hausammann planche actuellement sur plusieurs projets dont un qui vise à grouper l'achat des nouveaux uniformes des surveillants – panoplie moins fournie et plus moderne (des polos au lieu de chemises, suppression des débardeurs,...) – en y incluant les unités logistiques des services pénitentiaires des autres cantons romands. Un projet qui plaît car, finalement «ils sont confrontés aux mêmes impératifs d'économie que nous». Un projet à suivre.

AG

## Partage des bureaux au BIC

**Rapprocher la cellule web du Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud (BIC). Cette mesure DEFI économisera 50 000 francs de loyer par an, mais peut-être pas en 2005.**

L'une des mesures DEFI consiste à fusionner le Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud (BIC) et la cellule web. L'idée est de développer, par la proximité, les synergies entre les deux entités. *La Gazette*, produite par le BIC, pourra utiliser les compétences des graphistes de la cellule web plutôt que de sous-traiter ses travaux graphiques à l'extérieur. La cellule web, en se rapprochant du château cantonal, sera mieux à même de sentir les priorités et les points chauds du débat politique, afin d'assurer une mise à jour vivante et pertinente du site internet de l'Etat.

Pour que le regroupement puisse se réaliser, il faut que tout le monde se serre un peu dans les bâtiments de la place du Château. En effet, il faut libérer un espace de travail pour les sept collaborateurs de la cellule web.

Le problème de l'espace de travail a provoqué une réflexion sur l'utilisation des locaux disponibles. On savait, au BIC, que le bureau (pièce) où se produit actuellement la revue de presse, comportant deux places de travail, était généralement vide après

dix heures du matin. On a ensuite constaté que les deux secrétaires de rédaction de la Gazette, qui occupent ensemble un ETP en job sharing, pourraient occuper ces deux places de travail, en utilisant les mêmes chaises, les mêmes bureaux (meubles) et les mêmes ordinateurs, à partir de dix heures du matin. C'est un partage des bureaux, en quelque sorte.

### Aménagement des horaires

Le partage des bureaux suppose des modifications des horaires de travail; les collaborateurs concernés se sont rapidement mis d'accord sur ce point. Cela implique aussi une modification du rapport de chaque collaborateur avec son bureau et ses outils de travail... qui ne sont plus vraiment à lui. Le partage des bureaux ne permet plus de laisser traîner un travail en cours en vue de le reprendre le lendemain. Il faut faire place nette pour le prochain utilisateur. L'expérience montera si la désappropriation du bureau est existentiellement supportable. En tout cas, les collaborateurs concernés sont prêts à tenter l'expérience – et même

à se lancer dans l'aventure, devrait-on dire, puisqu'il ne sera pas possible de rétablir la situation antérieure.

Le partage des bureaux est à maints égards comparable au *car sharing* (partage des voitures) pratiqué au Département des infrastructures (DINF) depuis plus d'un an: on dépense moins, on consomme moins d'espace, mais il n'est plus possible de laisser traîner son sac à main, un disque ou un bouquin dans la voiture.

Les effets financiers de la fusion BIC-cellule web ne sont pas tous mesurables. Cette opération permettra d'économiser le loyer de 50 000 francs annuels payé pour les locaux qu'occupe actuellement la cellule web à la rue Saint-Martin – pour autant qu'on trouve un nouveau locataire pour les occuper. Il favorisera la réalisation à l'interne de travaux qui devaient naguère être donnés à l'extérieur. Les montants des économies qui en résulteront sont difficiles à prévoir, et ne seront jamais mesurés avec exactitude. Il est vraisemblable qu'ils se situeront entre 50 et 100 000 francs par an.

LR

# Création d'un office de l'enseignement spécialisé

*Naissance d'un Office de l'enseignement spécialisé, avec à sa tête Philippe Nendaz, afin de clarifier les tâches et les rôles.*

Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, a décidé de créer un Office de l'enseignement spécialisé au sein du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF).

## Regroupement en un service

A fin 2002, le Conseil d'Etat décidait de regrouper au sein du Service de l'enseignement spécialisé d'alors (SES) l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE), l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), l'Office des écoles en santé (ODES), de créer un Office de psychologie

scolaire (OPS) et de modifier l'appellation du Service de l'enseignement spécialisé en y ajoutant les termes «et de l'appui à la formation» (SESAF):

La création d'un office de l'enseignement spécialisé est la suite logique de cette organisation, permettant au SESAFA de gagner en cohérence, efficacité et visibilité. Le nouvel office regroupe tout le secteur de l'enseignement du SESAFA en une entité bien identifiée comprenant l'enseignement spécialisé public et privé, les classes de développement et l'Ecole cantonale pour enfants sourds. Le rôle, les tâches et activités du chef de Service seront ainsi mieux définis par rapport au chef d'Office, démarche allant dans le sens des axes fixés par le Conseil d'Etat et visant à réunir les diverses entités en une seule unité budgétaire.

## Un homme d'expérience

La conduite de ce nouvel Office a été confiée à Philippe Nendaz, actuellement adjoint pédagogique au SESAFA et conformément

à la procédure prévue (article 27 du Règlement général du 9.12.2002) de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud.

Détenteur d'une maturité pédagogique de l'Ecole Normale de Sion, d'un diplôme de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, d'un certificat de médiateur scolaire valaisan, d'une formation de conseiller en développement organisationnel des écoles et d'un master européen, formation post-grade de 3<sup>e</sup> cycle à l'Institut universitaire K. Bösch, Philippe Nendaz a exercé successivement les fonctions d'enseignant spécialisé, de conseiller pédagogique puis de directeur de l'Office valaisan de l'enseignement spécialisé avant d'être inspecteur puis adjoint pédagogique dans le Canton de Vaud. Son expérience et ses compétences dans la pédagogie spécialisée sont largement reconnues et lui valent de participer à divers groupes de travail sur le plan suisse. Il entrera en fonction au début de la prochaine année scolaire, soit au 1<sup>er</sup> août 2005.

## Nouveau directeur à l'Institut Galli-Valerio

Le vétérinaire cantonal, chef du Service vétérinaire, a engagé Andreas Waldvogel en qualité de directeur de l'Institut Galli-Valerio, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2005. Originaire de Zürich et Neunkirch (SH), né en 1950, marié et père de deux filles, le nouveau directeur du laboratoire est titulaire d'un diplôme de médecin-vétérinaire de l'Université de Zürich ainsi que d'un doctorat.

Aujourd'hui Privat-docent en pathologie vétérinaire de l'Université de Berne, Andreas Waldvogel a d'abord travaillé dans plusieurs cabinets vétérinaires en qualité d'assistant, puis a poursuivi sa formation aux Etats-Unis. Maître-assistant à l'Institut de pathologie vétérinaire de l'Université de Zürich puis à l'Université de Berne, il a ensuite dirigé la section Enseignement et Diagnostic à l'Institut de pathologie vétérinaire de l'Université de Berne.

Andreas Waldvogel sera notamment chargé de développer les prestations du laboratoire dans le domaine de la pathologie, ainsi que de renforcer la collaboration avec l'Université et d'autres instituts et organismes à vocation sanitaire.



## TRAVAILLER

# Un entretien d'appréciation plus simple et mieux suivi

L'entretien d'appréciation a été introduit avec la nouvelle loi sur le personnel de l'Etat. La phase de mise en œuvre a montré que cette démarche n'est pas encore totalement implantée. L'une des raisons de cette situation tient au dispositif perçu comme trop pesant. Le Conseil d'Etat estime néanmoins que l'entretien d'appréciation est un élément important de sa politique des ressources humaines. Pour soutenir cette démarche, il a décidé d'en simplifier le processus et de renforcer son suivi administratif.

## Un entretien tous les ans

L'entretien d'appréciation aura lieu tous les ans. La périodicité est étendue à quatre ans pour la partie «Evolution professionnelle», qui concerne la relève et le développement personnel. Une version informatisée plutôt que manuscrite du formulaire sera introduite pour faciliter la préparation de l'entretien et la mise au propre du document, tout en préservant la confidentialité. En outre, le déroulement de l'entretien sera simplifié pour les collaborateurs en temps d'essai ou pour certaines catégories du personnel de l'Etat.

## Agenda et suivi informatique

Une nouvelle application informatique permettra prochainement aux responsables

d'être informés des dates auxquelles les entretiens ont été réalisés et d'en assurer ainsi le suivi. Le dispositif sera complété par une base de données fournissant aux chefs de services qui le souhaitent des informations utiles à la gestion de leur équipe. Les données disponibles porteront notamment sur la fixation et le suivi d'objectifs et sur l'accès à la formation selon les compétences à développer. Elles permettront également la planification du développement et de la relève des cadres au sein du service.



Tatiana Daneschwar Roux, responsable de la démarche Entretien d'appréciation au Service du personnel de l'Etat de Vaud.

Odz

Pour tout complément d'information: Tatiana Daneschwar Roux, responsable de «L'entretien d'appréciation» au Service du personnel de l'Etat de Vaud (021 316 19 22). Les documents relatifs à l'entretien d'appréciation pourront être consultés également sur le site [www.spevd.ch](http://www.spevd.ch) dès le mois de juin 2005.



# Journée mondiale sans tabac du 31 mai: information, sensibilisation et concours

Le Centre d'Information pour la Prévention du Tabagisme (CIPRET-Vaud), en collaboration avec la Polyclinique médicale universitaire, les Espaces Prévention et la Ligue pulmonaire vaudoise, participe à la Journée mondiale sans tabac du 31 mai préconisée par l'OMS. Cette année, l'effort d'information sera essentiellement porté sur les professionnels de la santé qui seront incités à s'engager dans la lutte contre le tabagisme.

Ces professionnels de la santé sont en effet en contact avec un pourcentage élevé de la population cible et ont dès lors la possibilité d'aider les fumeurs à modifier leur comportement. Ils peuvent aussi donner des conseils et des réponses aux questions relatives aux conséquences du tabagisme et donner l'exemple en s'abstenant de fumer.

Deux types d'action sont proposés au personnel soignant:

- encouragement à prendre des mesures afin de rendre les lieux de santé complètement sans fumée
- «sensibilisations au conseil minimal en matière de désaccoutumance» et séances d'information prévues dans les lieux de formation. Les personnes intéressées à suivre ces sensibilisations (env. 1 heure) peuvent s'inscrire au CIPRET-Vaud.

## Un spécialiste à votre écoute

Un médecin spécialiste de l'arrêt de la fumée sera présent pour répondre gratuitement aux questions du public mercredi 18 mai, de 13h à 16h, à l'Hôpital d'Aigle, les 23, 27, 30 et 31 mai, de 11h à 13h, au CHUV, rue du Bugnon 21, à Lausanne, ainsi que mercredi 1<sup>er</sup> juin, de 10h à 14h, au Centre Coop Bel-Air, à Yverdon.

## Concours national pour arrêter de fumer «Let it be»

La moitié des fumeuses et des fumeurs souhaitent arrêter de fumer. La Journée sans tabac leur offre une nouvelle chance d'y arriver en participant au concours Arrêtez de fumer et gagnez 5000 francs! Tous les fumeurs peuvent participer en arrêtant de fumer du 6 juin au 5 juillet 2005. Il est possible de s'inscrire en ligne ([www.letitbe.ch](http://www.letitbe.ch)) ou en commandant des cartes de concours par téléphone au CIPRET-Vaud.

Renseignements: e-mail: [cipret-vaud@fvls.vd.ch](mailto:cipret-vaud@fvls.vd.ch) ou [www.liguesdelasante.ch/CIPRET.html](http://www.liguesdelasante.ch/CIPRET.html). CIPRET, Avenue de Provence 12, 1007 Lausanne, tél.: 021 623 37 42/46.



## Encouragements de la part du chef du DSAS

Cette année, «Les professionnels de la santé et la lutte contre le tabagisme» est le thème retenu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la Journée mondiale sans tabac du 31 mai. Le tabagisme est un problème de santé publique majeur et l'engagement des acteurs de santé, mais aussi de la fonction publique, doit jouer un rôle moteur et exemplaire dans ce domaine.

En tant que chef du Département de la santé et de l'action sociale, je saisis l'occasion de cet événement pour encourager chacun à suivre les mesures proposées pour lutter contre les méfaits du tabac.

### Arrêter de fumer et gagner 5000 francs

Comme chaque année, les fumeuses et fumeurs qui se déclarent prêts à arrêter de fumer du 6 juin au 6 juillet peuvent participer au con-

ours «Fumer ça fait du mal – Let it be» (voir ci-contre). Ce concours peut être une aide utile: une enquête auprès des participants à l'édition 2003 du concours montre que 46% est encore non-fumeur une année après.

Conscient de la difficulté que rencontre chacun à l'idée de se débarrasser de sa consommation de tabac, je tiens à manifester mon encouragement chaleureux à tous les futurs participants. Pour saluer ces efforts, un prix spécial sera mis en jeu par le Centre d'information et de prévention du tabagisme (CIPRET-Vaud) pour les collaborateurs de l'Administration cantonale vaudoise.

### Lieu de travail sans fumée

Aujourd'hui la suppression de la fumée à l'intérieur des espaces clos est la seule solution qui permette de protéger réellement

des dangers de la fumée. Cette limitation doit être comprise comme une reconnaissance de la majorité de la population qui ne fume pas et qui ne veut pas fumer malgré elle. A cet égard, rendre les lieux de travail sans fumée est une priorité, encore plus lorsqu'il s'agit de lieux de soins. L'action «Hospices – CHUV sans fumée» lancée le 31 mai s'inscrit dans cette optique et incitera, je l'espère, d'autres établissements de santé à suivre le mouvement. Dans cette même ligne, le programme initié en 1999 par le CIPRET sera relancé dans le but de rendre l'Administration cantonale vaudoise sans fumée.

En réitérant mon soutien dans votre engagement vers un univers sans fumée, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, chers collaborateurs, mes salutations les meilleures.

Pierre-Yves Maillard



## 10<sup>e</sup> Festival de Théâtre Universitaire

Des spectacles, des concerts et plein d'étudiants d'ici et d'ailleurs à La Grange de Dorigny et à la salle polyvalente de l'EPFL. Jusqu'au 28 mai. Notamment:

- *Antigone* de Sophocle, par la Sun&Moon Theatre Company de Lausanne. 19, 20 et 21 mai, à 20h30 et 22 mai, à 17h.
- *Les Odes* de Pindare par l'Ensemble Melpomen qui nous fait revivre les sons de l'Antiquité. Samedi 21 mai, à 15h.
- *Black Comedy* de Peter Shaffer par le Crab'Théâtre. 24 mai, à 19h.
- *Voyage au centre de la tête* par le Collectif NUNC. Les mauvais tours que peut parfois jouer le cerveau. Mardi 24 mai, à 20h.
- *La Samienne* de Meandre (III<sup>e</sup> av.J-C) par le Groupe de Théâtre Antique (Neuchâtel). Mercredi 25 mai, à 19h.

Réservation Festival: 021 692 21 24, [www.grangededorigny.ch](http://www.grangededorigny.ch)

## Rendez-vous

### Exposition

**Guillaume Tell. Mythe ou réalité? Peu importe c'est notre héros!** La classe d'accueil ainsi que la classe 6/7 de l'établissement secondaire de Béthusy ont travaillé à la création d'une exposition interdisciplinaire et multimédia avec deux classes de langue portugaise. L'une relève de l'école de langue et de culture portugaise de Beaulieu tandis que l'autre se trouve au Portugal. Ensemble, avec l'appui d'Ernesto Ricou, maître d'arts visuels (Béthusy), elles ont réinterprété le mythe de Guillaume Tell. Centre interculturel Atelier CasaMundo, Tivoli 14, Lausanne. Jusqu'au 27 juin

### Musique

**Le Chœur J.-S.Bach**, sous la direction d'Andras Farkas, accompagné de l'Orchestre de Chambre de Lausanne et de solistes avérés – Blandine Charles (soprano), Annette Lange (alto), Christian Reichen (ténor) et Fabrice Hayoz (basse) – consacre un concert à Mozart et Dvorak, avec au programme les œuvres suivantes: *Grosse Credomesse en Do* de Mozart et *Messe en Ré* de Dvorak. Mercredi 1er juin, à 20h30, à la Cathédrale de Lausanne. Vente des billets: de frs 25.- à frs 50.-, chez Hug Musique, Grand Pont 4, Lausanne ou le soir du concert, sur place, dès 19h30.



## Marian Lardi, «un esprit roman»



«Je peux être tordue lorsque j'écris», glisse mi-figue mi-raisin Marian Lardi, qui menace les enqueteurs de les faire figurer dans son prochain roman.

«Ta lettre, elle paye!». À force d'entendre ses copines restées à Lausanne lui dire à quel point elles ont aimé lire les péripéties de leur amie, alors jeune fille au pair en Suisse alémanique, Marian Lardi s'est piquée au jeu de l'écriture. Ecolière à Pully, elle était déjà redoutable en rédaction mais aussi en orthographe, de quoi faire grincer les dents de la soussignée, irrémédiablement en froid avec bijou, hibou, caillou et les autres joujoux du Bécherelle. Les récits de la Comtesse de Ségur – «où le Bien triomphe toujours» – se disputaient alors ses faveurs avec les aventures du Club des Cinq – «j'étais Claude, l'intrépide garçon manqué». Bref, Marian Lardi a tôt manifesté «un esprit roman» qu'elle a cultivé d'abord en solo puis, depuis cinq ans, en groupe au sein d'un atelier d'écriture. Secrétaire au Service du personnel, elle s'évade en riant – pas question de ressasser des blessures secrètes, de ratiociner des plans revanchards ou de disséquer le malheur – à coups de clics de souris. «La semaine, je n'ai pas vraiment le temps d'écrire, alors je me réserve des heures le week-end. Je me glisse d'abord lentement dans l'ambiance laissée en plan une semaine plus tôt, puis je me lance».

Elle l'avoue, elle aime «se balader dans une histoire». Donc foin de nouvelles, Marian Lardi s'est directement attaquée au roman. Les membres de l'atelier l'y ont aidée, par leurs remarques et leur travail, au fil des lectures. Elle a déjà achevé deux bouquins. Le premier, *C'est pour parler*, est construit autour d'un héros complètement inventé tandis que le deuxième, *Ca devait finir comme ça*, met en scène une héroïne qui lui ressemble, un peu trop peut-être; comme elle, elle aime danser et du haut de

ses 180 centimètres, domine ses partenaires. Dur dur ensuite au lecteur de ne pas être parasité par Marian Lardi au gré des aventures de Diane. «J'ai appris la leçon et dans mon troisième roman, l'héroïne est une petite boulotte», précise-t-elle, entre deux rires.

Pas facile de raconter une histoire qui ne soit pas un peu la sienne. «Inventer de toutes pièces est un exercice plus périlleux encore car cela exige d'être très méticuleux dans la construction de la trame afin que le tout soit cohérent. C'est vite fait d'oublier ce que l'on a mis dans la bouche d'un protagoniste ou de décrire une scène en évoquant une personne ou un dialogue qui n'ont pas été introduits auparavant. Lorsque l'on écrit une histoire vécue, les dialogues et les situations s'enchaînent plus naturellement».

Est-elle taradée par le désir d'être un jour publiée? Une envie qui a mis du temps, oh discrètement, à se faufiler entre la peur de paraître prétentieuse, la crainte de ne pas être à la hauteur ou tout simplement un manque de foi. «Si je n'ai pas entrepris les démarches à ce jour, c'est que mon envie d'être publiée n'est pas si forte que cela, mais c'est vrai que j'y pense».

Une chose est sûre: ce n'est pas demain qu'elle se mettra à l'apprentissage de la harpe ou qu'elle virevoltera plus souvent sur les pistes de danse. Un projet et une passion qui doivent, pour un bon bout de temps encore, céder le pas à l'écriture. Toujours elle. Toujours aussi exigeante. Après une journée de travail, Marian Lardi n'a toujours l'esprit à peaufiner ses deux romans actuellement en chantier, mais elle ne peut s'empêcher d'y réfléchir, assise dans le bus qui la ramène chez elle. Et si je changeais...? Et si au lieu de...? Et si... et si..

Annika Gil



# Une nouvelle présidente au Grand Conseil

*C'est une première à bien des égards: une femme popiste accède au perchoir alors qu'une autre femme préside le Gouvernement vaudois.*

*L'élection de Christiane Jaquet-Berger comme première citoyenne du canton a été fêtée le 10 mai dernier.*

Un passage de témoin à la présidence du Grand Conseil entre un UDC, Bertrand Clot, et une popiste, Christiane Jaquet-Berger, n'a rien d'habituel. La tradition était pourtant bien présente lors de la fête qui a célébré cet événement et qui s'est prolongée de l'issue d'une séance du Grand Conseil jusque tard dans la soirée. Petit tour d'ambiance en images.



*Après le cortège qui a mené les participants de la Riponne au Casino de Montbenon, plusieurs allocutions ont animé la partie officielle, dont celles de Gianfranco Gazzola, de la Chambre cantonale consultative des immigrés, d'Anne-Catherine Lyon, présidente du Conseil d'Etat, et de Bertrand Clot, président sortant du Grand Conseil.*



*Séance d'autographes pour la nouvelle présidente du Grand Conseil.*



*La musique, omniprésente que ce soit durant le cortège, la partie officielle ou la soirée, a contribué au ton joyeux de la fête.*

# Renforcement des contrôles pour prévenir les abus dans l'aide sociale

*L'aide sociale est parfois distribuée trop généreusement. Le chef du DSAS veut renforcer les contrôles pour déceler les abus et réduire le phénomène des versements indus.*

**A**u terme des investigations conduites par le chef du Département de la santé et de l'action sociale sur les montants versés à tort par le Centre social d'intégration des réfugiés statutaires (CSIR), il ressort que sa gestion du contentieux doit être renforcée. En effet, 76 dossiers pour lesquels des soupçons d'indus existent se sont accumulés, dont une cinquantaine hérités de l'ancienne structure AVIRE, reprise par l'Etat au 1er janvier 2003.

## 360'000 francs versés à tort

Au total, la somme des montants concernés s'élève à environ 360'000.- francs, soit 1,4% des sommes versées aux réfugiés statutaires entre 2001 et 2004.

Sur l'ensemble des 76 dossiers concernés par des versements indus, seuls quatre ont abouti à un jugement et un cinquième est encore en instance de jugement. Le chef du DSAS a donc ordonné des mesures urgentes afin d'accélérer le traitement des dossiers en souffrance et de modifier la procédure de

gestion du contentieux. Le DSAS proposera au Conseil d'Etat de renforcer provisoirement le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) pour liquider le contentieux du CSIR d'ici la fin de l'été.

L'aide sociale n'étant pas saisissable, l'Etat ne sera pas en mesure de récupérer la totalité des montants indûment versés.

Par ailleurs, l'organisation du CSIR fait l'objet d'une analyse qui aboutira à une clarification et un renforcement de ses fonctions de direction. Un enquêteur, entré en fonction auprès de l'Unité de contrôle et de conseils du DSAS le 1er mai, permettra de renforcer les contrôles en menant des investigations sur le terrain aussi bien pour le CSIR que pour les Centres sociaux régionaux.

## Développement de la fonction d'enquêteur

De plus, le DSAS estime qu'il faudra renforcer cette fonction spécifique d'enquêteur pour se donner les moyens de déceler

davantage les cas d'abus. L'assistant social doit s'assurer de la qualité et du caractère complet des dossiers, mais seules des enquêtes de terrain déclenchées en cas de soupçons peuvent permettre d'identifier certains abus importants. Le développement d'une telle fonction et l'engagement de personnel supplémentaire seront discutés avec les représentants des communes lors du prochain conseil de politique sociale en vue de les inclure dans la facture sociale et la procédure budgétaire 2006.

Le renforcement des contrôles devrait permettre de réduire le phénomène des versements indus, ne serait-ce que de manière préventive, sans pour autant pouvoir les éliminer complètement car ils sont pour une partie inhérents à ce type d'activité en matière d'aide sociale. D'autre part, le renforcement des contrôles ne permettra pas de réaliser des dizaines de millions d'économie comme prétendu par certains durant la campagne de votation sur les impôts.



# Santé à la télé chaque semaine: C'est tous les jours dimanche

*Avec une moyenne de 70 000 spectateurs par semaine, l'émission «C'est tous les jours dimanche» a trouvé son public.*

**D**epuis octobre 2004, le Service de la santé publique et Promotion Santé Suisse collaborent chaque semaine à l'élaboration de la rubrique santé de l'émission *C'est tous les jours dimanche* de la télévision suisse romande. Avec une moyenne de 70 000 et même un pic de 96 000 spectateurs, l'émission remplit une des missions du service de la santé publique: diffuser des messages clairs à une large audience.

L'équipe de rédaction s'attelle chaque semaine à définir des thèmes et à trouver un angle pour parler de quelques-uns des maux de notre siècle. Les sujets à traiter ne manquent pas: le cholestérol et la prévention des maladies cardio-vasculaires, l'activité physique chez les petits enfants,



*Extrait de l'émission «C'est tous les jours dimanche» traitant de l'activité physique pour les sédentaires.*

la prévention du mal de dos, la protection contre les ultraviolets ou la prévention du surpoids et de l'obésité. Les sujets sont traités en profondeur et les idées reçues

remises en question, conclut le professeur Peter Schulz, de la Faculté des sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne, qui a étudié les douze premières émissions. Il s'est notamment demandé de quelle façon la promotion de la santé était présentée et si les messages étaient compréhensibles et crédibles. Les résultats sont encourageants. Il ressort par exemple que le fait de répéter certains messages connus contribue à ancrer ceux-ci de dans le quotidien des téléspectateurs. D'autre part, l'approfondissement des sujets et le recours à des études de référence permettent de mieux faire comprendre certaines problématiques. Peter Schulz souligne également l'interaction positive entre la rubrique santé et les rubriques cuisine et bricolage qui donne à l'ensemble une certaine légèreté et qui contribue ainsi à une bonne perception des messages de promotion de la santé. — JT



## Dégustation de vins

Le Domaine de Marcelin, qui regroupe en son sein l'école d'agriculture et de viticulture, organise deux journées portes ouvertes à l'occasion de la présentation du nouveau millésime de sa cave. **Vendredi 27 mai**, de 13h à 18h, ainsi que **samedi 28 mai**, de 9h à 12h30, le public sera accueilli par l'équipe du Domaine qui lui fera déguster les crus de Marcelin provenant de 14 cépages différents, soit: 41,5% de Chasselas, 36% de Pinot noir et Gamay, 13% de spécialités blanches et 9,5% de spécialités rouges. Santé!

Espace dégustation-vente du Domaine viticole de Marcelin, avenue de Marcelin 29, Morges. Tél.: 021 557 92 78 ou info.ocv@vd.ch.

## Festival Science et Cité: dialogue entre des robots et l'art et autres protagonistes

Explorer la conscience, déhambuler dans les méandres du cerveau: tel est le thème passionnant d'un festival national qui investit cinq localités vaudoises du 19 mai au 5 juin.

Sciences et Cité, un festival qui veut se rencontrer le public et les différents visages de la science. Soit plus de 300 manifestations organisées en une vingtaine de localités romandes. Dans le canton de Vaud notamment, Yverdon vivra au rythme des pousesses de robots – tournoi européen de robotique qui verra 50 équipes issues de 21 pays lancer leur robot dans des duels sur le thème du bowling, tournoi des écoles suisses, tournoi suisse des étudiants et de clubs amateurs, conférence de Claude Nicollier sur le thème *Astronautes et robots*,... – tandis que Lausanne explore les circonvolutions de nos états d'âme dans deux expositions: version médicale pour le CHUV qui propose une expo interactive à la découverte de la complexité des états de conscience divisée en 7 espaces (neurologie,

**Robots:05**, salle La Marive d'Yverdon-les-Bains. Entrée libre. Du 19 mai, dès 17h, au 22 mai, dès 9h. [www.robots05.ch](http://www.robots05.ch)

**Etats de conscience**, une exposition réalisée par le CHUV et la Faculté de Biologie et de Médecine. Vernissage 20 mai, à 17h. Hall principal du CHUV. Jusqu'au 27 mai

**Stup&fiction. Drogues et toxicomanie dans la science-fiction**, une exposition de la Maison d'Ailleurs. Espace Arlaud, pl. de la Riponne 2bis, Lausanne. Tous les jours, de 10h à 18h sauf le 21 mai, de 12h à 18h. Du 21 au 29 mai. [www.ailleurs.ch](http://www.ailleurs.ch)

Toutes les manifestations en lien avec le Festival Science et Cité: [www.festival05.ch](http://www.festival05.ch)



### Horizontalement

1. Domaine privilégié du conservatisme vaudois.
2. Feras preuve d'optimisme.
3. Plante les freins. Pousse à gauche.
4. Au-delà de 200 kV.
5. Préfixe contradicteur. Mettre en niveaux.
6. Les contribuables le feront en rechignant.
7. En Asie mineure.
8. Au Pérou. Celui des autres est généralement hypertrophié.
9. Imitation. Capitaine du Nautilus.

### Verticalement

1. Fleurissent en été.
2. Passage étroit. Visa d'Isidore Kramer.
3. Lumière dirigeable. Bougea le bateau.
4. On s'y forme. A transformer.
5. Apprentis.
6. Général sudiste. Idéal nazi.
7. Colère inachevée. Coupe le souffle.
8. Spécialité fiscale vaudoise. Encapuchonné la tête en bas.
9. Débroussailler.

### Solution du n°163

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	C	O	L	L	E	G	I	A	L
2	O	R	I	E	N	T	A	L	E
3	R	A	G	A	F	I	N	C	
4	N	I	E	A				P	O
5	E	S		C	R	E	T	I	N
6	M	O	R	A	I	N	E	S	
7	U	N	I	O	N	I	S	T	E
8	S		P	U	E		T	E	T
9	E	X		A	E	R	E	E	S

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

## Collaboration entre le WWF et l'Université de Lausanne intensifiée

En 2004, l'UNIL et le WWF entamaient un partenariat inauguré par une journée sur le climat, le Hot Day, qui fut un grand succès. Cette année, deux nouvelles collaborations verront le jour.

### Ecologie: création d'un prix

Le WWF Vaud a en effet créé un Eco-prix destiné à récompenser un jeune chercheur de l'Université de Lausanne pour un travail postgradué dans le domaine environnemental. Ce travail sera sélectionné selon des critères scientifiques, mais aussi en fonction de son apport pour les générations futures. Le prix sera décerné le 16 juin.

L'Université accueillera d'autre part dans ses locaux une nouvelle formation continue dirigée par le WWF, le cycle de formation Conseil et communication en environnement. Cet enseignement, qui débouche sur un brevet fédéral, débutera en septembre 05. Il vient compléter la large offre de formation continue de l'UNIL, qui ne comportait pas encore d'enseignement lié à l'environnement.

Renseignements: <http://www.unil.ch/interface/page18620.html>

# Concours: le canton de Vaud photographié par les enfants

*Le canton de Vaud, c'est quoi? Dites-le au travers d'une serie de photos et participez au concours du Musée de l'Elysée destiné aux élèves, âgés de 6 à 20 ans.*

En 2005, le Musée de l'Elysée commémore son 20<sup>e</sup> anniversaire. Parmi d'autres manifestations organisées à cette occasion, le Musée de l'Elysée met sur pied

## Atelier photo pour les 7 - 12 ans

Le Musée de l'Elysée propose de nouvelles activités pour les enfants de 7 à 12 ans à l'enseigne de la *Petite fabrique de l'image* qui invite à la découverte de la photographie: effet spéciaux, détournement d'images, cliché de l'arrivée d'une course, images digitales.... Mercredis 1<sup>er</sup>, 8, 15 juin et mercredis 6 et 13 juillet, de 13h à 17h. Sur inscription: radu.stern@serac.vd.ch ou 021 316 99 11.

un concours de photographie destiné aux élèves des écoles vaudoises, âgés de 6 à 20 ans sur le thème du canton de Vaud.

Les 50 meilleurs photographes seront récompensés, divisés en trois catégories: primaire, secondaire inférieure et secondaire supérieure. Le jury, composé de personnalités reconnues du monde de l'image et d'autres experts, attribuera un prix (appareils de photographie numérique,...) pour chacune des trois catégories. La cérémonie aura lieu vendredi 24 juin dans les jardins du musée, à l'occasion de l'ouverture de la grande exposition d'été de l'Elysée

## Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les élèves des écoles publiques et privées du canton, degrés primaire, secondaire inférieure et supérieure. Chaque participant soumettra au maximum 5 photographies. Le jury tiendra surtout compte de l'originalité, de l'idée et de la qualité de l'image.

Tous les genres de photographies sont admis (paysage, portrait, reportage, etc.) et tous les procédés techniques peuvent être



utilisés (argentique ou numérique, couleur ou noir et blanc). Les photographies devront revêtir la forme de tirages ou d'impressions numériques de bonne qualité (format A4 au maximum). Le nom du candidat figurera au dos de chaque photographie qui seront accompagnées d'un bulletin de participation rempli (à télécharger depuis le site du Musée de l'Elysée, [www.elysee.ch](http://www.elysee.ch)).

*Les photographies doivent être adressées, avant le 1<sup>er</sup> juin 2005 à: Musée de l'Elysée, Concours de photographie, Avenue de l'Elysée 18, 1014 Lausanne. Information supplémentaire: M. Radu Stern au 021 316 99 11 ou [radu.stern@serac.vd.ch](mailto:radu.stern@serac.vd.ch)*

# Les Dents de la mer ne font plus vraiment peur

Exposé depuis 1958 à la curiosité des uns et à l'agression des lumières du Musée de zoologie, le grand requin blanc a perdu de sa superbe. Animal phare de la collection, sa robe est non seulement devenue terne mais ses flancs se sont couverts de fissures. Sans parler de ses dents, de sinistre mémoire cinématographique, dont certaines lui ont été arrachées par des amateurs de frissons peu scrupuleux. Triste décrépitude pour

cette femelle qui, du long de ses 5 m 83 et de ses 2 tonnes, est le plus grand requin actuellement conservé au monde. Dire qu'elle rôdait au large de Sète lorsqu'elle fut capturée! Afin de la requinquer, André Keiser, taxidermiste, s'est attelé à sa restauration en public (**photo**). Colmatage, remplacement des dents et autres rafraîchissement seront visibles jusqu'à la fin du mois de mai.

Au fait, le saviez-vous? Le spécimen

exposé n'est qu'un moulage en plâtre de l'animal original, soutenu par une armature métallique. Seuls les dents, restantes, et les ailerons appartenaient à la belle..

*Musée cantonal de Zoologie, Palais de Rumine, Lausanne. Le grand requin sera la star de la prochaine Nuit des Musées du 24 septembre: ateliers pour enfants et adultes, projections et expositions sur le Carcharodon carcharias, son patronyme véritable.*



## Journée de Walking

Les Ligues de la Santé, soutenues notamment par le Service de l'éducation physique et du sport, organisent la 2<sup>ème</sup> Journée de Nordic Walking, unique manifestation de marche sportive en Suisse romande qui aura lieu le 29 mai prochain à Morges. Originaire des Etats-Unis, le Walking est une technique de marche rapide qui connaît un véritable essor en Suisse. Ses avantages? Il s'adresse aux actifs comme aux sédentaires ou aux familles; il se pratique par tous les temps et sans frais et il est excellent pour la santé.

*Walking Day, dimanche 29 mai, Morges, place du Casino et Quais. S'inscrire jusqu'au 13 mai via [www.walkingday.ch](http://www.walkingday.ch) ou sur place, entre 9h15 et 12h (surtaxe de 5 frs). Parcours de 6 km, 10 km et 20 km.*

# La Cité des Doges gravée

*Venise! Et son album de souvenirs – gravé par Tiepolo, Longhi ou Canaletto – qui raconte son carnaval, ses régates, bref, son quotidien miraculeux, perché sur l'eau. C'était hier et pourtant...*



Alessandro Longhi, «Le grand rhinocéros», d'après Pietro Longhi (1760), eau-forte.

Venise, ville scintillante et magique à la fois. Les touristes y affluent et y affluaient déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle. Faute de cartes postales ou d'appareils photo, les voyageurs d'alors, étrangers, cultivés et plutôt fortunés il est vrai, se sont rabattus avec délice sur l'achat et la collection de gravures et autres *vedute* de la Cité des Doges. Si à l'origine, ces «vues» topographiques avaient pour fonction première de raconter le plus précisément possible un bâtiment, un quartier ou un angle de la ville, les artistes, emportés par la féerie de la lumière dansante et par ce zeste de Comedia del Arte à la vénitienne, en ont fait de véritables œuvres d'art.

Le siècle d'Or de Venise rime avec un foisonnement artistique dont l'estampe est la reine. Tiepolo, Canaletto, Marieschi ou Longhi en sont les maîtres. Le carnaval, ses

masques et ses costumes, les régates de bateaux, les fêtes privées dans les palazzi, les scènes de genre pittoresques et les caprices fantaisistes se chahutent le premier rôle.

Le Cabinet cantonal des estampes dévoile 150 eaux-fortes de cette Venise de papier, issue d'une fabuleuse collection privée. On y folâtre, dans une Venise rêvée, vide de sa cohorte de touristes et riche de ses habitants. – AG

*«Une Venise de papier: la Cité des Doges à l'époque de Canaletto et Tiepolo», Cabinet cantonal des Estampes, au Musée Jenisch, Vevey. Visite guidée: par Antonia Nessi, commissaire d'exposition, mardi 28 juin, à 18h30. Mardi-dim.: 11h à 17h30. Jusqu'au 4 septembre. A voir aussi au Musée Jenisch: «Circuit», entre art contemporain, musique et sciences sous l'œil d'une invention récente de l'EPFL, un robot volant. Jusqu'au 19 juin.*



Antonio Visentini, «La Régate sur le Grand Canal», eau-forte.

## Expositions

**Espace des inventions, Vallée de la jeunesse, Lausanne.** *Plat comme le globe.* Une expo interactive (dès 7 ans) sur les cartes, plans et maquettes. Ma-sam.: 14h à 18h, dim.: 10h-18h. Jusqu'au 30 juillet.

**Musée de l'Elysée, Lausanne.** *The Valley*, de Larry Sultan et *Looking for Love*, de Tom Wood. Deux facettes de l'amour: décors et acteurs du cinéma porno de la Vallée de San Fernando (USA) et recherche du prince charmant ou d'une aventure dans une discothèque anglaise. **Visite guidée:** dimanche 22 mai, à 15h et 16h. **Cours:** *L'histoire de la photographie en dix leçons:* 3. Le pictorialisme, par Radu Sterne, samedi 21 mai, à 14h30. Jusqu'au 12 juin.

**Musée et jardins botaniques cantonaux, Lausanne.** *Myxomycètes. Amibes géantes.* Les mystères des champignons-animaux, aux formes et aux mœurs aussi étranges et que fascinantes. Film. Tous les jours, 10h à 18h. Entrée libre. Jusqu'au 31 juillet.

**Musée militaire vaudois, Château de Morges.** *Bushido. Le sabre et le pinceau.* Tout savoir sur les samouraïs, cette caste de guerriers japonais: arts de la guerre, éducation, religion, cérémonie du thé. Week-end du 28-29 mai, de 10h à 17h: démonstrations de marbrure japonaise sur papier et de tir à l'arc japonais et d'arts martiaux (29 mai seulement). Jusqu'au 27 novembre.

**Musée romain d'Avenches.** *Lumière. L'éclairage dans l'Antiquité.* Le combat de l'homme contre l'obscurité présentée dans une expo bilingue, français-allemand. Comment s'éclairait-on autrefois, à quel prix et qui pouvait se le permettre? **Conférence:** «Lampes à huile ou à suif et chandelles: chasser la nuit à l'époque romaine», par Catherine Meystre Mombellet, conservatrice, et Anne Hochuli-Gysel, directrice, samedi 21 mai, de 11h à 12h. Ma-dim.: 10h-12h et 13h-17h. Jusqu'au 2 octobre

## Musique

**Le Chœur universitaire de Lausanne,** interprétera des œuvres de Verdi, Brahms, Penderecki et Mendelssohn, accompagné par l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne, les 19 et 20 mai, à 20h30, à la Cathédrale de Lausanne. Location: HUG Musique, Grand-Pont 4, Lausanne.

**Le Chœur de la Haute école pédagogique (HEP-Vaud),** interprétera lors de son concert annuel des œuvres chorales sur le thème de la fête, de Donizetti, Rossini, Bizet, Offenbach, Gounod, Genée et Nessler. Vendredi 3 juin, 20h, Aula des Cèdres, Cour 33, Lausanne. Location: 021 316 05 64.